

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Les présentes **Conditions Générales de Vente** s'appliquent au règlement des prestations de coaching et de ventes de formations ; que ce soit en cabinet de consultation, sur des événements ou pour les ventes en ligne. De plus, l'acceptation des **Conditions Générales de Vente** constitue un préalable à l'utilisation des services de IMGI, entité représentée par Mr. Bernard MAILLARD en tant que Président de ladite société. Par ailleurs, le client reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des **Conditions Générales de Vente**.

Généralités

Article 1 – Mentions légales

Propriétaire / Éditeur du site : SAS IMGI

57 Lot les Bartavelles, 187 boulevard Jean Giono, 83300 Draguignan, France

Tél : 06.12.38.63.19 (Bernard MAILLARD)

06.20.83.14.87 (Yvan MAILLARD)

SIRET : 884 683 210 RCS Draguignan

Article 2 – Objectif du coaching

Les intervenants et coachs, Yvan MAILLARD, Nedko PAZVENTOV et Mathieu BISCHOFF et le client veilleront à formuler précisément l'objectif de l'accompagnement. Ainsi que les critères permettant d'en assurer l'évaluation.

Article 3 – Modalités pratiques

Un coaching comporte plusieurs séances de travail réparties sur une durée de 36 heures. Cela étant, les coachs Nedko PAZVENTOV et Mathieu BISCHOFF, se réservent le droit, s'ils le jugent nécessaire, de modifier le nombre, la durée et la fréquence de ces séances.

Toute commande en ligne concernant l'achat d'une prestation fera systématiquement l'objet de l'envoi, en retour, d'un e-mail de confirmation, récapitulant le détail de la commande.

Modalités financières

Article 4 – Modalités financières des prestations

Les prix sont indiqués en Euros (€) et toutes taxes comprises (TTC). Le règlement s'effectue exclusivement en ligne par carte bancaire (100 % sécurisé avec « Stripe »), au moins 48 heures avant le début de la prestation. Le tarif des prestations est forfaitaire ; il inclut la totalité des dépenses nécessaires au déroulement de la prestation. Celle-ci est réputée débiter au point de rendez-vous initial et se terminer au point de rassemblement final. La TVA est non applicable sur les prestations (Article 293 B du Code Général des Impôts). De plus, d'autres tarifs et forfaits peuvent s'appliquer afin de prendre en compte certaines situations particulières des clients (situation sociale, professionnelles, groupe, etc.).

Clauses diverses

Article 5 – Confidentialité

Il convient de se référer à la page du site Internet "Politique de confidentialité", dans laquelle sont explicités les critères de confidentialité.

Article 6 – Modification des Conditions Générales de Vente

La SAS IMGI se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment et sans justification.

Article 7 – Responsabilité et Garantie

De plus, la SAS IMGI s'engage à fournir la totalité des prestations achetées. Cependant, en cas d'annulation, ou de report, de la prestation par la SAS IMGI, les frais d'inscription seront, sur demande du client, intégralement remboursés dans les dix jours ouvrés suivant la date initialement prévue de la prestation. Passé ce délai, la SAS IMGI ne sera plus tenue à ce remboursement.

En cas de désistement d'un client moins de 48 heures avant le début de la prestation, la SAS IMGI remboursera les frais d'inscription selon les règles suivantes :

Cas de force majeure (1) : remboursement de 90 % (quelque soit le délai)

Cas de non de force majeure :

- remboursement de 100 % (au-delà de 15 jours)
- remboursement de 80 % (de 6 à 15 jours)
- remboursement de 60 % (de 2 à 6 jours)
- Pas de remboursement (inférieur à 48 heures)

(1) Liste des cas de force majeure (nécessitant de facto un document justificatif):

- hospitalisation ou décès d'un proche au premier degré (parent ou descendant direct)
- accident sur le trajet pour se rendre à la prestation
- maladie ou accident du participant

Article 8 – Droit et Responsabilité

Si l'un des termes des Conditions Générales de Vente est considéré comme illégal ou inopposable par une décision de justice, l'ensemble des autres dispositions restera en vigueur.

De plus, les présentes Conditions Générales de Vente sont exécutées et doivent être interprétées conformément au droit français.

Article 9 – Litiges

En cas de litige, le client s'adressera en priorité à Mr. Yvan MAILLARD et/ou à Mr. Bernard MAILLARD, afin de trouver une solution à l'amiable. Faute d'accord entre les deux parties, c'est alors le Tribunal de Grande Instance de Draguignan qui sera seul compétent pour traiter le litige qui n'aurait pas été résolu.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Le client déclare assumer tous les risques de participation à l'activité à laquelle il est inscrit et qui est organisée par la SAS IMGI, tel que, à titre d'exemple et non limitatif, tout risque pouvant résulter de la négligence des personnes ou entités, d'équipements ou biens dangereux ou défectueux qu'il possède, entretient ou contrôle.

Les risques incluent, sans toutefois s'y limiter, ceux causés par le terrain, les installations, la température, les conditions météorologiques, l'état des participants, le matériel, la circulation des véhicules pendant le trajet vers ou depuis cette activité et les actions d'autres personnes, notamment celle des participants, bénévoles ou moniteurs.

Le client certifie qu'il est en bonne forme physique, qu'il est suffisamment préparé pour prendre part à cette activité et qu'aucun professionnel de santé ne lui a déconseillé d'y participer.

Le client certifie qu'il n'y a aucune raison connue ou problème lié à la santé qui l'empêche de participer à cette activité. Il a déclaré ses restrictions et allergies alimentaires ainsi que les éventuels traitements médicaux particuliers suivis.

Le client autorise à recevoir le traitement médical jugé utile en cas de blessure, d'accident et/ou de maladie au cours de cette activité.

En outre, le client s'engage à ne pas poursuivre juridiquement les personnes ou entités appartenant ou intervenant pour le compte de la SAS IMG pour toute responsabilité ou réclamation découlant de la participation à cette activité, que ce soit causé par négligence ou pas.